

# Synthèse

**C**ette étude a pour objet de comparer en 2011 les ratios économiques des entreprises réunionnaises et françaises de 1 à 249 salariés. Tous les secteurs n'ont pas pu être couverts par cette comparaison qui porte néanmoins sur les secteurs clés de l'économie réunionnaise.

Valérie Roux (Insee)

**Dans le secteur du commerce**, les 3 700 entreprises réunionnaises de 1 à 249 salariés ont un taux de marge plus grand qu'en France (34 % de la valeur ajoutée, contre 25 % en France). Le commerce de gros alimente cette différence avec la France (51 % de la valeur ajoutée contre 28 %). Il est sans doute de nature différente, mobilisant notamment plus d'investissements : 115 000 euros de capital sont immobilisés par salarié, contre 54 000 en France. Dans le commerce de détail et le commerce automobile, les taux de marges à La Réunion et en France sont proches. Dans l'ensemble, le commerce réunionnais est moins endetté et dégage des bénéfices proches du niveau national.

Autre indicateur, le taux de marge commerciale est comparable à la France pour le commerce de gros. Il est légèrement inférieur pour le commerce de détail mais est supérieur de 7 points pour le commerce automobile. Le taux de marge commerciale est la différence entre le prix de vente et le prix d'achat rapportée au prix d'achat.

Les 5 800 entreprises réunionnaises de 1 à 249 salariés des **services marchands** ont également un taux de marge plus élevé qu'en France : 27 % de la valeur ajoutée contre 23 % en France. Quatre secteurs présentent un taux de marge nettement supérieur à La France : l'hébergement et restauration, l'information

et communication, l'enseignement privé-santé humaine et action sociale (hors secteur public) et les autres services aux particuliers. Pour deux d'entre eux, l'hébergement et restauration et les autres services aux particuliers, ce taux de marge élevé se conjugue avec un bénéfice également supérieur à La France. À l'opposé, les services aux entreprises et les activités immobilières présentent des taux de marges faibles. Leur taux d'investissement et leurs bénéfices sont également en retrait.

**Dans le secteur de la construction**, les 2 500 entreprises réunionnaises de 1 à 249 salariés ont un niveau élevé d'investissement : 17 % de la valeur ajoutée soit trois fois plus qu'en France. Elles le financent par l'endettement et par une marge plus importante qu'au niveau national, stimulée par des allègements de cotisations patronales et grâce à des dispositifs de défiscalisation. Mais l'endettement pèse sur les résultats tant au niveau du compte d'exploitation que des bénéfices qui sont deux fois moins élevés qu'en France.

**Dans le secteur industriel**, au sein des entreprises de 1 à 249 salariés, les industries alimentaires et de la métallurgie dégagent à La Réunion un taux de marge équivalent à leurs homologues de métropole. Les consommations intermédiaires pèsent toutefois un peu plus dans leur chiffre d'affaires proba-

blement du fait de l'éloignement géographique et d'un marché plus restreint. Ainsi, les coûts de production représentent 81 % du chiffre d'affaires dans les industries alimentaires (contre 78 % en France).

Ce n'est pas le cas pour la fabrication de produits en caoutchouc et plastiques, les industries réunionnaises et françaises ne fabriquant probablement pas les mêmes produits. Le taux de marge est ainsi à La Réunion nettement supérieur.

Ces trois industries, qui représentent 30 % de la valeur ajoutée du secteur industriel, sont moins endettées qu'en France et autofinancent largement leurs investissements. Les bénéfices dégagés sont globalement supérieurs dans les trois secteurs, en particulier dans l'alimentaire, les amortissements et les impôts étant plus faibles.

La valeur ajoutée dégagée par les 578 entreprises de 1 à 249 salariés du **secteur des transports terrestres** est inférieure à La Réunion : elle s'élève à 32 % du chiffre d'affaires contre 38 % en France en raison de consommations intermédiaires élevées. Néanmoins, le taux de marge de ces entreprises est près de deux fois plus grand à La Réunion (19 % contre 11 % en France). Cette marge permet probablement aux entreprises de ce secteur de financer leurs investissements qui sont supérieurs à la France.